

**COMPTE -RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 JUIN 2020**

Le Conseil se réunit sur convocation du 24 Juin 2020 ; l'affichage ayant été effectué aux lieux habituels réglementaires. Le quorum est atteint (16 présents).

La séance est ouverte.

Approbation du compte-rendu de la séance du 22 Juin 2020.



**DESIGNATION DES DELEGUES AUX INSTANCES INTERCOMMUNALES**

Monsieur le Maire fait savoir aux Conseillers qu'il convient de procéder à la désignation des délégués aux associations intercommunales dont la Commune est membre :

**ASSOCIATION CANTONALE ENFANCE ET JEUNESSE :**

Titulaire : CAROLI Nadine

Suppléant : FRAISSARD Elisabeth

**AVENIR JEUNES :**

Titulaire : CAROLI Nadine

Suppléant : FRAISSARD Elisabeth

**COMMUNES FORESTIERES :**

Titulaire : DELOCHE Serge

Suppléant : FRANCOZ Gisèle

**CNAS :**

Délégué élu : PEIGNELIN Cécile

Délégué agent : GUERS Sophie

**CORRESPONDANTS DEFENSE** : VOYEZ Dominique

*Adopté à l'unanimité*

**COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)**

Le Conseil Municipal établit une liste de 12 membres titulaires et une liste de 12 membres suppléants afin de désigner les commissaires qui seront nommés par la Direction des Services Fiscaux afin de faire partie de la CCID, pendant toute la durée du mandat.

*Adopté à l'unanimité*

## **AVIS SUR LE PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE CHAUTAGNE)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la délibération du conseil communautaire, en date du 25 Février 2020, arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de Chautagne, sur lequel le Conseil Municipal est invité à émettre un avis, conformément à l'article R.153-5 du Code de l'Urbanisme.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur l'arrêt du PLUI de Chautagne.

*Adopté à l'unanimité*

## **CONVENTION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA PISTE FORESTIERE**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération du 27 juin 2019 approuvant le projet visant à desservir le massif forestier de SAINT-OFFENGE pour un programme prévisionnel de travaux d'un montant total de 136.684,96 € H.T., soit 164.021,95 € T.T.C.

Monsieur le Maire rappelle qu'un concours financier du FEADER et du Ministère en charge de l'agriculture a été accordé dans le cadre du Programme de Développement Rural (PDR) Rhône Alpes pour la mise en œuvre de cette opération.

La commune de Saint-Offenge étant le maître d'ouvrage, il convient à présent de choisir une maîtrise d'œuvre pour :

- réaliser les études d'avant-projet (AVP), les études de projet (PRO)
- assister la passation de contrats de travaux (ACT)
- délivrer de visa (VISA)
- diriger l'exécution des travaux (DET)
- assister les opérations de réception (AOR)

Le Conseil Municipal décide d'attribuer la Maîtrise d'œuvre à COFORET, Coopérative Forestière, sise ST BADOLPH (73), pour un montant représentant 10 % du montant HT des travaux réalisés avec un minimum de 11 180 € HT quelque soit le montant des travaux.

*Adopté par 18 voix pour et 1 abstention*

## **AVENANTS SALLE DES FETES**

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers l'attribution du Marché de travaux pour l'extension et la mise aux normes de la salle des fêtes par délibération du 29 Avril 2019 pour un montant initial total de 463.561,28 € HT, de 459 386,85 € HT suite aux avenants n° 1.

Il est nécessaire de signer un avenant n° 2 avec l'entreprise MONNIER, lot n° 11 Chauffage – Ventilation – Sanitaire, pour un montant total de 1 829,67 € HT, décomposé comme suit :

- 1 024,12 € HT, pour une moins-value mitigeur sanitaire, des plus-values robinet sanitaire et grille d'air compensation cuisine
- 805,55 € HT, pour des moins-values robinet de passage, d'évier, de lavabo, hotte cuisine, ventilos convecteurs et radiateur ; des plus-values robinet de passage antigel, évier, lave-mains, déplacements hotte, tôle en plinthe, percement mur, échangeur, ventilos convecteurs

Le nouveau montant du marché pour le lot n° 11 passe de 65 900 € initial, de 63 896 € suite à l'avenant n°1 à 65 725,67 € HT suite à l'avenant 2.

Le nouveau montant total du marché s'élève à 461 216,52 € HT.

*Adopté à l'unanimité*

## **SUBVENTION « ECOLES NUMERIQUES INNOVANTES ET RURALITE »**

Monsieur le Maire fait part aux conseillers de la délibération du 07/10/2019 approuvant l'acquisition des équipements numériques de l'école pour un montant prévisionnel à 14 061 € TTC ; et autorisant la signature d'une convention de partenariat avec l'Académie de Grenoble afin d'obtenir une subvention au titre de l'ENIR pour l'acquisition des équipements numériques.

Suite à des achats complémentaires d'un montant de 6 000 € TTC, il convient de demander une nouvelle subvention correspondant à 50 % du montant de cette acquisition.

Le Conseil Municipal demande une subvention au titre de l'ENIR égale à 50 % du montant de cette acquisition complémentaire.

*Adopté à l'unanimité*

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Ecole**

La reprise de l'école s'est bien déroulée avec les divers protocoles mis en place face à la crise sanitaire liée au Covid-19.

Les effectifs pour la rentrée prochaine ainsi que le changement éventuel d'institutrices seront précisés lors du prochain conseil d'école en date du 30 juin.

### **Cantine**

Le poste du cuisinier sera vacant à la rentrée prochaine, des repas pourront être livrés provisoirement dans l'attente du recrutement d'un nouveau cuisinier.

### **Jobs d'été**

Le poste d'employé communal des services techniques de la commune sera également à pourvoir à la rentrée prochaine. Avenir Jeunes a diffusé une offre de jobs d'été pour les jeunes de plus de 18 ans, pour divers travaux d'entretiens (espaces verts, lasures...) pendant la période estivale.

La commission du personnel se réunira prochainement pour faire le point sur les divers recrutements à effectuer.

## **INFORMATIONS SECRETARIAT**

### **Recensement citoyen**

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en Juillet – Août - Septembre 2004 doivent se faire recenser en Mairie dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans. Se munir de la carte d'identité du jeune, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

**Fait à Saint-Offenge,  
le 03/07/2020**

**Bernard GELLOZ,  
Maire**

